

R É S E A U



L'Accorderie en bref

L'Accorderie vise à **lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale** dans une perspective de solidarité, de coopération et d'une plus grande justice sociale. Pour y arriver, elle met en place **un réseau d'échange de services** entre toutes les personnes intéressées à joindre le système de L'Accorderie et favorise la mixité sociale (âge, sexe, culture, revenu différents).

L'Accorderie fait appel aux talents, aux habiletés et aux connaissances des personnes. **La valeur d'échange** est le temps. Les heures des membres, appelés AccordeurEs, ont toutes la même valeur peu importe le service échangé.

Les services échangés touchent autant la cuisine, les langues, le ménage et le soutien informatique, que la musique et le sport. Depuis les débuts de L'Accorderie en 2002 à Québec, c'est plus de **45 000 échanges**, pour un total de **100 000 heures** de services échangés! En 2015, on compte plus de **3500 membres** qui offrent près de **1 000 services différents**.

Les Accorderies organisent aussi de l'**échange collectif** tel que des groupes d'achats et du crédit solidaire -petits prêts à la consommation- et de l'**échange associatif** pour le fonctionnement de l'Accorderie.

Une richesse pour son milieu

L'Accorderie **améliore la qualité de vie** de ses membres en leur donnant accès à des services que plusieurs ne pourraient s'offrir autrement et à des aliments de qualité à prix réduit grâce au groupe d'achats.

L'Accorderie stimule favorablement le **développement du pouvoir** des membres puisqu'elle leur permet d'améliorer eux-mêmes leurs conditions de vie et de **sortir de leur isolement**.

Elle contribue à l'amélioration de l'**estime de soi** grâce à la valorisation des talents et des habiletés de chacun. Elle favorise la participation à un **réseau social** ouvert et solidaire, **renforce le tissu social** et le sentiment d'appartenance et facilite l'intégration des nouveaux arrivants.

Une Accorderie naît de l'initiative de gens et d'organismes du milieu où elle s'implante. Un ancrage fort contribue à sa pertinence et à sa pérennité.

Les Accorderies et leur Réseau

La première Accorderie a vu le jour en 2002 à Québec, en réponse à des problématiques d'insécurité alimentaire et économique identifiées dans le quartier Saint-Roch. La Fondation Saint-Roch de Québec et la Caisse d'économie solidaire de Québec ont uni leurs forces et leurs ressources à celles d'individus préoccupés par la pauvreté et l'exclusion sociale et le désir de favoriser de nouvelles formes de solidarité.

L'**Accorderie de Québec** devient réalité en juin 2002. La formule connaît rapidement du succès. En 2006 on crée le **Réseau Accorderie** et un **système de franchise sociale** pour mettre sur pied de nouvelles Accorderies.

L'Accorderie séduit et intéresse

En 2015, le Réseau Accorderie compte **13 Accorderies** réparties dans **dix régions du Québec** qui regroupent plus de **3500 membres**. En 2011, l'Accorderie s'est implantée en **France**, où on en compte maintenant une vingtaine.

Depuis sa création, le Réseau Accorderie a reçu une centaine de demandes d'information de partout à travers le monde : Europe, Afrique du Nord, Asie et Canada anglais. L'Accorderie a aussi fait l'objet de plusieurs recherches universitaires.

Vous avez dit : « Accorderie » ?

À l'origine du nom se trouve l'image de la corde, qui soutient l'idée de créer un réseau de solidarité et de tisser des liens. Le mot « corderie » trouve aussi un sens dans l'histoire : usines de cordages pour les bateaux à voile dans la basse ville de Québec, où est née L'Accorderie. Le nom renforce l'idée de s'accorder, de coopérer et les membres de L'Accorderie sont appelés des **AccordeurEs**.



Objectifs de L'Accorderie

Mettre en place un **réseau d'échange de services** entre individus, qui utilise le **temps comme valeur d'échange**.

Valoriser les **talents et connaissances** de chacun dans un système où **tout le monde est égal** : l'heure d'un AccordeurE vaut la même chose que celle d'un autre AccordeurE .

Améliorer les conditions de vie de ses membres, dans un esprit de **solidarité**.

Encourager la **mixité sociale** afin d'enrichir la collectivité et d'augmenter la diversité.

Proposer une manière différente de **vivre les relations humaines dans l'économie**, en mettant en valeur la richesse humaine, l'entraide et la confiance.

Les trois types d'échanges de services

1. **Échanges individuels** : échanges entre deux membres ou entre un membre et un petit groupe de membres.
2. **Échanges collectifs** : services d'intérêt général pour les AccordeurEs, dont groupe d'achats et crédit solidaire.
3. **Échanges associatifs** : l'Accorderie rémunère les AccordeurEs en temps pour leur participation au fonctionnement de l'Accorderie : accueil des nouveaux membres, participation à divers comités : financement, groupe d'achat, crédit solidaire, vie associative...

Devenir AccordeurE

Toute personne intéressée peut devenir AccordeurE, en remplissant les conditions suivantes : participer à une session d'accueil individuelle ou de groupe, respecter les principes de base de l'échange et le code de courtoisie et avoir l'envie et la capacité d'échanger des services.

Comment échanger des services

Dès que l'adhésion est complétée, le nouvel AccordeurE reçoit 15 heures dans son **compte-temps**, similaire à un compte bancaire sauf que le solde est calculé en heures. Chaque AccordeurE met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'**offres de services** (échange individuel).

Chaque offre apparaît dans le site réservé aux membres sur la page web de L'Accorderie. Lorsqu'un AccordeurE trouve une offre qui l'intéresse, il contacte une des personnes qui offrent ce service. Une fois le service échangé, il avise L'Accorderie pour **payer en heures** l'AccordeurE qui a rendu le service.

Une Accorderie, ce n'est pas...

L'Accorderie n'est pas un fournisseur de services...

Ce sont les AccordeurEs qui offrent des services entre eux, et non L'Accorderie.

L'Accorderie, ce n'est pas du troc...

Les échanges de services à L'Accorderie sont effectués avec une monnaie sociale, calculée en heures et utilisable pour un service de n'importe quel AccordeurE. Le troc est plutôt un échange direct entre deux personnes d'un bien ou d'un service contre un autre de valeur équivalente.

L'Accorderie, ce n'est pas des services professionnels, ni du travail au noir...

Les services sont échangés dans une Accorderie sur une base individuelle et non professionnelle. Ils s'inscrivent dans un **réseau d'entraide**. Ils sont comparables à des services échangés entre voisins ou entre membres d'une famille. Ces échanges ne constituent pas une forme de revenu. Ils donnent accès à des services que les AccordeurEs n'auraient pas nécessairement pu s'offrir autrement.

L'Accorderie, ce n'est pas de la charité...

Une Accorderie envisage le changement social par l'**échange et la solidarité** plutôt que par la charité. En effet, chaque AccordeurE contribue activement à améliorer ses conditions de vie en recevant des services. Il est aussi mis en valeur en offrant ses services en retour : c'est un échange.



Portrait des AccordeurEs

Plus de **50%** disposent d'un revenu familial **en dessous de 20 000\$, et 25% de moins de 10 000\$.**

Deux tiers des AccordeurEs sont des **femmes.**

40% sont des **personnes vivant seules.**

En moyenne, 22% des AccordeurEs sont des **personnes immigrantes** (au Québec : moins de 13%).

35% des AccordeurEs sont **salariés** et 46% sont des **personnes sans-emploi, retraités** ou **étudiants.**

L'AccordeurE est le plus souvent **référé par un proche** (ami, parent, etc.).

Près de la moitié des AccordeurEs disent être engagés dans d'autres **organismes de leur milieu.**

21% des AccordeurEs ont entre 26 et 35 ans, 18% entre 36 et 45 ans, 15% entre 46 et 55 ans, 19% entre 56 et 65 ans, 12% ont 66 ans et plus.

Motivations des AccordeurEs

À la question : « **Pourquoi êtes-vous membre de l'Accorderie ?** », les principales motivations sont :

« **Le fait d'économiser de l'argent** » (ressort clairement chez les moins fortunés) ;

« **Parce que la formule Accorderie permet de changer la société** » (première motivation chez les AccordeurEs avec un meilleur revenu) ;

« **Tout le monde est égal : une heure égale une heure** »

Transactions des AccordeurEs

Échanges individuels : près de 40% de toutes les transactions réalisées par les AccordeurEs

Échanges collectifs (groupe d'achats surtout et crédit solidaire) : 25%

Échanges associatifs (activités nécessaires au fonctionnement des Accorderies) : 22%

Les AccordeurEs ayant un revenu de **moins de 20 000\$** ou **vivant seuls utilisent davantage les services**

La **durée moyenne d'une transaction** est d'un peu plus de deux heures

Les **services individuels les plus échangés** : coupe de cheveux, transport pour besoins divers, bras pour déménagement, bricoleur pour petits travaux, petites réparations de vêtements, cuisine de plats ou de repas, ménage léger et dépannage informatique

Source : les données de cette section sur les Accorderies et leurs membres sont principalement tirées de l'étude : *Les impacts des Accorderies sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (automne 2014)*

